



Association des veufs & veuves du Maine & Loire

AVV49

Siège Social : Mairie de Landemont 49270
Loi du 1^{er} Juillet 1901 – J.O. du 23 Octobre Octobre 1981

38^{ème} année
J.O. du 23/10/1981

LIEN 1/2019



2018 2019

*Quand arrive le jour du Nouvel An
S'ouvre devant toi un grand champ
Un grand champ de bonheur à cultiver
De belles fleurs tu dois y faire pousser
L'amour et l'amitié y faire prospérer
L'avenir appartient à celui qui sait
espérer*

*Ouvre ton cœur, le bonheur pourra y
entrer*

Bonheur fait de 1000 plaisirs à savourer

Meilleurs vœux

Nos adhérents

L'U.D.A.F. - l'U.R.A.F. Pays de Loire - l'U.N.A.F. Paris

L'association des conjoints survivants & parents d'orphelins - FAVEC Paris

Site internet : google : avv49

Réalisation : Mme BRETAUDEAU Marie Annick ☎ 02 41 55 19 17

Responsable de la publication : Mr PELE Pierre Marie ☎ 02 41 58 79 04

Le mot du Président

Bonjour à tous & toutes,

A l'approche de cette nouvelle année 2019, le conseil d'administration et moi-même, nous vous offrons nos vœux de bonheur, joie, santé et que tous vos souhaits se réalisent pour vous et vos proches.

Une pensée pour les personnes qui nous ont quittés en 2018, et ceux qui ont des problèmes de santé. N'oubliez pas la réunion festive des 5 départements amis, organisée par la Vendée, à St Georges de Montaigu le Dimanche 12 Mai 2019.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, et souhaits concernant votre association. Toutes les idées sont bonnes.

Bonne et heureuse année 2019.

Merci

PELE Pierre Marie

REGLEMENT INTERIEUR

Art. 1 ➡ Du 49 : seuls, les veufs & veuves peuvent adhérer à l'association du département de Maine & Loire comme membre « actif ».

Art. 2 ➡ Les veufs & veuves, hors département, peuvent adhérer comme membre « sympathisant ».

Art. 3 ➡ Présentation obligatoire de la carte à toutes les entrées.

Art.4 ➡ Chaque adhérent doit, à son inscription, fournir une fiche d'état civil, ou photocopie du livret de famille, pour justifier sa situation de veuvage.

Art. 5 ➡ Tout changement d'adresse et de situation de famille, doit être signalé au secrétariat, pour la tenue du fichier (envoi du bulletin et autres courriers personnels).

Art. 6 ➡ Le montant de la cotisation annuelle est fixé par le conseil d'administration.

Art. 7 ➡ Les enfants des adhérents sont sous leur responsabilité.

Art. 8 ➡ Les adhérents sont tenus responsables des dégâts ou détériorations occasionnés de façon délibérée ou volontaire, l'association n'est pas tenue responsable des vols et détériorations dans les vestiaires, jusqu'à l'extérieur des salles (parking, etc).

Art. 9 ➡ Les adhérents des départements 44 - 79 - 85 sont acceptés à nos après midi dansants avec leur carte respective.

Art. 10 ➡ Les compagnes ou compagnons (non veuf & veuve) pourront adhérer à l'association comme membre « sympathisant » accompagné obligatoirement d'un membre « actif » - carte bleue.

Art. 11 ➡ Lors de certaines manifestations, des personnes invitées par un adhérent pourront y participer, les manifestations seront à l'avance indiquées sur nos LIENS.

A noter pour 2019

Documents à conserver toute l'année 2019

Vous trouverez ci-joint liste complète du bureau élu le Vendredi 17 Novembre, suite à l'assemblée générale du Dimanche 4 Novembre 2018 à Saint Laurent des Autels.

Toutes les manifestations organisées par votre association pour 2019.

Descriptif et bulletin d'inscription du voyage « les Hautes Alpes » du 2 au 8 Septembre 2019.

Concernant les randonnées, tous les renseignements vous seront fournis ultérieurement.

Divers

Comme l'année passée, l'association vous offre un calendrier 2019, nous vous en souhaitons un bon usage, vous y trouverez toutes les manifestations mois par mois,

Dimanche 20 Janvier 2019 à Landemont - Etoile des Charneaux - galette des rois

Venez nombreux passer un bon moment et déguster une excellente galette,

Samedi 9 Février 2019 à CHAUDRON en MAUGES, salle de la Crémaillère - choucroute,

Merci de prendre note du changement du lieu pour notre repas de Printemps,

Le Dimanche 14 Avril : Beaupréau - le Logis d'Elbée - Allée Jean Monnet

Une date à retenir : le Dimanche 12 Mai 2019 journée d'amitié entre les 5 départements

A Saint Georges de Montaigu (85) salle Dolia, repas + après midi dansant,

Tous les renseignements vous seront fournis ultérieurement.

Le bulletin d'inscription pour la journée du Jeudi 6 Juin, à Bagnoles de l'Orne (61) sur le prochain lien.



Une pensée pour les membres de l'association qui nous ont quittés cette année,



Les randonnées 2019 de votre association - renseignements sur les prochains liens.

Samedi 6 Avril

Samedi 15 Juin

Samedi 5 Octobre

La ROMAGNE

MONTJEAN sur LOIRE

ST LAURENT des AUTELS

2019

Prochaine manifestation en Charente - Maritime (17)

Dimanche 28 Avril 2019 Courçon - AMD dansant

Prochaines manifestations dans la Loire Atlantique (44)

Dimanche 13 Janvier 2019 Saint Géréon - salle Gotha, derrière l'Eglise - galette des rois - AMD

Dimanche 3 Février 2019 La Chapelle Basse Mer - La Chapelaine - Bd Pasteur - AMD

Dimanche 3 Mars 2019 La Régrippière - salle polyvalente - Place St Joseph - AMD

Prochaines manifestations dans le Maine & Loire (49)

Dimanche 20 Janvier 2019 Landemont - Etoile des Charneaux - galette des rois - AMD

Samedi 9 Février 2019 Chaudron en Mauges - La Crémaillère - choucroute + AMD

Dimanche 10 Mars 2019 Villedieu la Blouère - salle des Chevaliers - AMD

Dimanche 14 Avril 2019 Beaupréau - Logis d'Elbée - Allée J. Monnet - repas de printemps 12 H

Prochaines manifestations dans les Deux Sèvres (79)

Dimanche 13 Janvier 2019 Azay sur Thouet - salle des fêtes - AMD

Dimanche 10 Février 2019 Azay sur Thouet - salle des fêtes - buffet à 12 h + AMD

Dimanche 10 Mars 2019 Secondigny - salle Parthenay Gâtine - AMD

Dimanche 7 Avril 2019 Secondigny - salle Alauna - Assemblée générale à 10 h

Prochaines manifestations dans la Vendée (85)

Dimanche 27 Janvier 2019 Aizenay - salle des Quatre Rondes - galette des rois - AMD

Dimanche 17 Février 2019 Boufféré - salle des Magnolias - AMD

Samedi 2 Mars 2019 Mouilleron en Pareds - salle du Chêne Vert - buffet à 19h30

Dimanche 17 Mars 2019 Les Lucs sur Boulogne - Assemblée générale - repas à 12 h

AMD = après midi dansant à 15 h.

Voyage « Les Hautes Alpes du 2 au 8 Septembre 2019 - Prix 825 €

Ce prix comprend :

Voyage en autocar grand tourisme,

L'hébergement en hôtel *** en chambre double,

La restauration du petit-déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 7^{ème} jour avec boissons,

les visites et entrées mentionnées au programme,

Le guide accompagnateur pour les visites,

Une soirée animée (loto) - une soirée festive avec orchestre, et spectacle de magie

(soirée de clôture du séjour)

L'Assurance assistance et rapatriement, l'assurance annulation, interruption et bagages.

Le bulletin d'inscription et détail du voyage (document annexe au lien)

Tous les renseignements pour l'heure du départ vous seront donnés ultérieurement.

« L'extraordinaire se trouve sur le chemin des gens ordinaires »

CHOUCROUTE/BŒUF - Samedi 9 Février 2019
CHAUDRON en MAUGES - La Crémaillère
Repas à 12 heures - après midi dansant vers 15 h 30

ADHERENT

Mme ou Mr.....
Adresse.....
N° carte.....
Joindre un chèque de 26 € par personne à l'ordre de l'Association des Veufs & Veuves du Maine & Loire

SPECIAL INVITE

Mme ou Mr.....
Adresse.....
Joindre un chèque de 29 € par personne à l'ordre de l'Association des Veufs & Veuves du Maine & Loire

SVP remplir entièrement le bulletin d'inscription, nom, prénom - adresse - n° de carte - téléphone
Il est IMPERATIF de faire un chèque par personne. Merci de votre compréhension.

MERCI de précisez votre choix avant le : 31 Janvier 2019

Choucroute



Bœuf/carottes



Inscription : Mme MORICE Solange
12 Rue de la Judicion
49123 CHAMPTOCE sur LOIRE



02 41 39 94 68



06 61 66 98 44



BANQUET de PRINTEMPS - Dimanche 14 Avril 2019
BEAUPREAU - Le Logis d'Elbée - Allée Jean Monnet
Repas à 12 heures - après midi dansant vers 15 h 30

ADHERENT

Mme ou Mr.....
Adresse.....
N° carte.....
Joindre un chèque de 32 € par personne à l'ordre de l'Association des Veufs & Veuves du Maine & Loire

SPECIAL INVITE

Mme ou Mr.....
Adresse.....
Joindre un chèque de 35 € par personne à l'ordre de l'Association des Veufs & Veuves du Maine & Loire

SVP remplir entièrement le bulletin d'inscription, nom, prénom, adresse - n° de carte - téléphone
Il est IMPERATIF de faire un chèque par personne. Merci de votre compréhension.

Date limite d'inscription : 31 Mars 2019

Inscription : Mme MORICE Solange
12 Rue de la Judicion
49123 CHAMPTOCE sur LOIRE



02 41 39 94 68



06 61 66 98 44